

## COMMUNIQUE DE PRESSE COMMUN

### Rencontre entre le Conseil d'Etat et l'Association Région Val-de-Ruz

Dans le cadre de rencontres annuelles visant à entretenir des contacts réguliers entre autorités, le Conseil d'Etat a rencontré l'Association Région Val-de-Ruz (ARVR), emmenée par son président M. Daniel Henry, mercredi 22 juin 2011 en fin de journée à la salle de la Bayarda de Dombresson. Cette rencontre de travail avait pour objet d'examiner toutes les questions d'actualité concernant l'Etat et la région du Val-de-Ruz.

#### HarmoS et mise en place de cercles scolaires

Dans le cadre de la mise en place d'HarmoS, l'Association Région Val-de-Ruz a la volonté de créer un cercle scolaire avec 14 communes du Val-de-Ruz pour 2012, soit un an avant la mise en place en principe de la nouvelle commune Val-de-Ruz. Dans ce sens, un rapport a été rédigé à l'attention des Conseils communaux. L'association a tenu à relever la bonne collaboration avec le Service de l'enseignement obligatoire (SEO) dans le cadre de ses travaux. Pour financer la mise en place de ces cercles scolaires HarmoS dans les communes, le Conseil d'Etat a rappelé qu'il a décidé de tenir à disposition un crédit de 50.000 francs en 2011 et de 150.000 pour 2012. En outre, le souhait du Département de l'éducation, de la culture et des sports (DECS) est de réunir périodiquement chaque année les représentants des différents cercles scolaires afin d'avoir une coordination au niveau cantonal.

#### Fusion des communes du Val-de-Ruz

L'association a confirmé que le projet de fusion est en bonne voie malgré le retrait de Valangin. Les Conseils généraux se sont prononcés assez largement et favorablement le 20 juin 2011 sur le processus de fusion et la votation populaire est planifiée au 27 novembre 2011, l'objectif étant une entrée en vigueur de la nouvelle commune au 1<sup>er</sup> janvier 2013. Dans cette perspective, une attention toute particulière sera portée sur l'information à la population. Rappelant son souhait de voir les communes se regrouper et fusionner, le Conseil d'Etat a adressé ses félicitations à l'ARVR pour l'engagement qui est le sien afin de faire aboutir ce projet de fusion. Le Conseil d'Etat a par ailleurs rappelé tenir à disposition des moyens de soutien aux communes en cours de fusion et a assuré l'ARVR qu'il honorera ses engagements financiers en cas d'aboutissement de la fusion, dont l'impact sera considérable pour la région mais aussi pour le canton.

#### Transports

L'ARVR a insisté sur l'importance d'améliorer les transports au Val-de-Ruz dans la perspective notamment de la fusion à venir; il s'agit en effet de créer un lien de mobilité entre les différentes communes. Le Conseil d'Etat a rappelé les contraintes financières et son objectif pour 2012 de maintenir l'offre existante. Le Département de la gestion du territoire (DGT) est toutefois dans l'attente d'une position du Service cantonal des automobiles et de la navigation (SCAN) qui pourrait être intéressé par le développement de cette offre dans la perspective de la construction de son nouveau bâtiment.

Concernant le TransRUN, l'ARVR a évoqué la retenue actuelle de la région concernant la refonte de la desserte locale des transports publics que ce projet entraînerait. Elle a informé le Conseil d'Etat qu'un courrier lui sera adressé prochainement dans ce sens. Le Conseil d'Etat a tenu à rappeler que le TransRUN et le futur RER neuchâtelois ont bien pour objectif d'améliorer et d'étendre l'offre pour tous. Le Val-de-Ruz sera lui aussi gagnant dans cette opération et il a invité la région à saisir cette opportunité qui doit voir le jour en 2020.

#### **Mycorama: avenir du bâtiment**

Concernant l'avenir du bâtiment du Mycorama, le Conseil d'Etat, qui l'a acquis pour rappel en octobre 2010, a relevé son objectif de le revendre dans un délai de deux ans mais sous certaines conditions. La réflexion porte actuellement sur le développement sur le site de petites entreprises dans le bio-pharma ou le bio-alimentaire, cela afin de vivifier le tissu économique neuchâtelois en privilégiant un axe tourné vers l'agriculture. Le souhait du Conseil d'Etat est en effet de consacrer le Val-de-Ruz et Evologia à l'agriculture et de donner une vision internationale à cette pépinière d'entreprises, qui sera en outre proche de la future gare de Cernier dans le cadre du TransRUN. L'ARVR s'est dite très enthousiaste face à ce projet qui permettra de créer des emplois.

#### **RUN et Jardins musicaux**

Suite à sa décision de quitter la structure du RUN à fin 2011, le Conseil d'Etat a rassuré l'ARVR: les projets actuellement en cours seront conduits l'an prochain. L'Etat travaillera sous forme de mandats à confier au RUN via la mise sur pied d'une commission tripartite du Conseil d'Etat, dont l'intention n'est aucunement de supprimer le projet d'agglomération et les contrats région.

Les Jardins musicaux et Fête la Terre font partie des activités culturelles du Val-de-Ruz et sont devenues importantes au fil des ans. Le Conseil d'Etat a rappelé que le soutien du Canton consiste pour cette année 2011 en un montant de 115.000 francs du DECS, auquel s'ajoutent 30.000 francs versés par le Département de l'économie. Il a par ailleurs relevé que depuis 2004 la Grange aux Concerts, ainsi que d'autres espaces nécessaires au festival, sont mis gratuitement à disposition des organisateurs. Le gouvernement cantonal reconnaît ainsi l'importance et l'aura indiscutables de cette manifestation qui contribue au rayonnement du pays neuchâtelois.

#### **Polyclinique de Landeyeux**

Concernant la polyclinique de Landeyeux, le Conseil d'Etat a souligné qu'avec environ 1.000 consultations annuelles, elle se situe nettement en-dessous du seuil des 5.000 consultations requises, une situation qui n'est pas efficiente. Si les polycliniques régionales ne sont pas remises en cause dans le cadre du plan stratégique d'Hôpital neuchâtelois (HNe), une collaboration renforcée avec les médecins généralistes installés est toutefois à étudier dans un souci de rationalité. Le Conseil d'Etat a rappelé que les polycliniques sont avant tout un service pour les personnes n'ayant pas de médecin généraliste. Si l'ARVR devait toutefois avoir des propositions dans le cadre de l'utilisation de la polyclinique de Landeyeux, le Département de la santé et des affaires sociales (DSAS) s'est dit tout à fait ouvert à les entendre.

#### **Pour de plus amples renseignements:**

**Gisèle Ory, présidente du Conseil d'Etat, tél. 032 889 61 00.**

**Daniel Henry, président de l'Association Région Val-de-Ruz, tél. 032 857 26 12.**

Neuchâtel, le 24 juin 2011